Station 3 – Le vestibule et la salle des pas perdus

L'intérieur du palais, un style éclectique au service du pouvoir judiciaire

Vous vous trouvez à présent dans la salle des pas perdus de la cour d'appel de Colmar.

Afin d'y parvenir, vous avez traversé le vestibule en montant des escaliers, une ascension symbolique vers la justice dans un chemin jalonné de références historiques.

Dès l'entrée dans le bâtiment, le visiteur doit gravir de nouvelles marches, une ascension qui renforce le caractère sacré de l'accès à la justice. En montant, vous avez fait face à de sévères colonnes doriques, un style architectural inspiré de la Grèce antique. Simples et robustes, ces colonnes évoquent la justice écrite des jurisconsultes romains qui ont façonné le droit de l'Antiquité qui nous est parvenu. Ces colonnes symbolisent la rigueur et la droiture des professionnels de la justice.

Un dessin daté du 25 avril 1903 révèle un projet ambitieux et inabouti pour le vestibule de la cour d'appel : une sculpture de la couronne héraldique de l'Empire allemand et une inscription en lettres gothiques « *honeste vivere* » y étaient prévues, cette phrase latine signifiant « vivre honnêtement ». Cette maxime est le premier des trois principes du droit romain énoncés par Ulpien, un juriste romain du IIIème siècle. Ces principes, gravés dans le Digeste — un recueil de textes juridiques compilé sous l'empereur byzantin Justinien Ier en 533 — ont influencé le droit européen pendant des siècles, y compris le Code Napoléon en France.

La couronne héraldique initialement prévue dans cet espace n'était pas celle du Saint-Empire romain germanique, mais elle y ressemblait fortement. Elle se distinguait par ses quatre demi-arcs, contre un seul arc central pour la couronne du Saint-Empire. Ce symbole, bien que différent de celui de la dynastie des Hohenzollern (la famille régnante de l'empereur Guillaume II), renvoie à une continuité politique entre l'Empire allemand contemporain de la construction du bâtiment de la cour d'appel et le Saint-Empire romain germanique dissous en 1806. Une continuité que l'empereur Guillaume II a cherché à souligner, notamment en restaurant le château du Haut-Koenigsbourg, construit au XIIe siècle par les Hohenstaufen.

Comme pour certains éléments de la façade arrière du bâtiment de la cour d'appel, ces références trop explicites à l'empire allemand et la famille régnante ont finalement été abandonnées lors de la construction du bâtiment entre 1902 et 1906.

Observez à présent la salle des pas perdus, un espace fonctionnel et chargé de symboles. Elle a été conçue pour accueillir le public et les familles conformément à la réforme judiciaire allemande de 1877 qui a rendu certains procès publics une vingtaine d'années avant la construction du bâtiment.

© Cour d'appel de Colmar 2026

L'architecture de la salle des pas perdus est inspirée de l'Antiquité et de la Renaissance. Elle est organisée sur un péristyle à deux niveaux et surmonté d'une verrière zénithale qui inonde l'espace de lumière naturelle, symbole de clarté et de transparence de la justice.

Au premier niveau, des piliers à chapiteaux sculptés s'ouvrent sur des galeries donnant accès aux bureaux, à l'image des villas romaines. Ces chapiteaux sont ornés de diverses figures anthropomorphes grimaçantes qui semblent sortir de bestiaires mythologiques de l'Antiquité païenne. À l'arrière, une galerie mène à la salle d'audience n°13, la plus grande salle d'audience de la juridiction et réservée aux affaires pénales.

L'architecture de la salle des pas perdus évoque aussi la cour d'un palais de la Renaissance italienne avec ses fontaines, ses pilastres et ses arcs soulignés de gris rappelant la pierre *serena* utilisée par Filippo Brunelleschi, un architecte florentin du XVe siècle. À l'étage, des colonnes ioniques à cornes, inspirées de Michel-Ange, bordent les galeries.

Au centre de la salle, un escalier monumental impressionne public et justiciables. Conçu en béton avec des marches revêtues de marbre rose, il est orné de volutes, de feuillages et de quatre figures anthropomorphes — des représentations humaines stylisées sur les balustrades. Ces motifs pourraient évoquer la justice médiévale des plaids, où les chefs de clans rendaient la justice au sommet d'une montagne ou au pied d'un arbre remarquable. Certains visiteurs facétieux attribuent le visage de l'un d'entre deux à l'empereur Guillaume II.

L'escalier, de style « à l'impériale », comprend un palier central d'où partent deux volées divergentes à droite et à gauche menant au niveau supérieur de la salle des pas perdus. Ses balustrades, identiques à celles des galeries du niveau supérieur, semblent inspirées de celles des escaliers du palais de justice de Munich.

Cet escalier monumental a une double fonction :

La première est fonctionnelle : il cache à l'arrière un petit escalier menant aux geôles du niveau inférieur et permet ainsi une circulation discrète des détenus qui comparaissent sous écrou jusqu'à la salle d'audience pénale, en limitant le contact au public ou au personnel de la cour.

La seconde fonction est symbolique : qu'il soit libre ou détenu, chaque justiciable franchit des colonnes doriques, symboles de la justice écrite romaine, et des bucrânes — des têtes de bœuf sculptées, inspirées des temples païens antiques, où ces ornements rappelaient les sacrifices d'animaux offerts aux dieux.

L'ensemble de ces références architecturales et ornementales célèbre le projet politique de réforme judiciaire de l'Empire allemand qui vise à unifier le droit sur tout le territoire, en mêlant droit romain, traditions germaniques et héritage des réformes napoléoniennes.

Au deuxième niveau de la salle des pas perdus, en haut de l'escalier, le vocabulaire décoratif de la salle change radicalement. Les têtes anthropomorphes grimaçantes et crânes d'animaux disparaissent au profit de motifs végétaux, d'anges ou encore de nuages. Au fur et à mesure

© Cour d'appel de Colmar 2026

que le justiciable monte dans les niveaux de la juridiction, il se rapproche du ciel et de la rédemption divine en délaissant les enfers et le péché aux niveaux inférieurs. Deux salles d'audience, plus petites que celle présente au premier niveau, sont encore de nos jours réservées au traitement des affaires civiles et situées dans les galeries supérieures de la salle des pas perdus.

Le bâtiment est conçu pour que le personnel judiciaire et le public ne se croisent pas. Des escaliers latéraux permettent au personnel de la cour de circuler discrètement entre les ailes du bâtiment, tandis que le public accède aux salles d'audience civile de l'étage par l'escalier monumental.

Comme le reste du bâtiment, la salle des pas perdus de la cour d'appel de Colmar est équipée des technologies les plus avancées de l'époque lors de sa construction en 1906 :

- un chauffage central à vapeur basse pression,
- de l'eau courante dans les bureaux,
- des fontaines intérieures,
- l'éclairage électrique.

Ces innovations, réalisées par des entreprises allemandes et alsaciennes sont un manifeste du savoir-faire technique de l'Empire.

Les décors de la salle des pas perdus datent principalement de 1903-1904. Ils ont été conçus par le cabinet Kuder & Müller. Parmi eux :

- les bucrânes sous l'escalier monumental,
- les fontaines,
- les chapiteaux sculptés des piliers, ornés de figures zoomorphes (animaux stylisés),
- les balustrades,
- l'horloge entourée de putti (les petits anges joufflus),
- les décors peints imitant le bois,
- les stucs (ornements en plâtre moulé) inspirés du style Régence strasbourgeois.

Edouard Schimpf, architecte au sein du cabinet Kuder & Müller en 1903, a joué un rôle majeur dans la conception des ornements. Ses croquis, conservés aux archives de Strasbourg, montrent des détails architecturaux inspirés de l'art nouveau viennois et du baroque. Il a notamment travaillé sur les stucs des portes, les sculptures en bas-relief des piliers et les décors de l'escalier monumental.

Certains éléments, comme les ailerons métalliques des soupiraux de l'escalier monumental, restent mystérieux. Ces ornements, en forme d'ailes de chauve-souris ou de dragon, pourraient être l'œuvre des frères von Zschock, des artisans métalliers de Sélestat. Leur style s'inspire de l'art nouveau, un mouvement artistique qui puise ses références dans la nature.

D'autres détails, comme les carreaux décoratifs des fontaines ou la verrière zénithale, n'ont pas encore trouvé d'auteur. Il s'agit peut-être de la société Kuhn et Gerrer, qui a réalisé les verrières de la gare de Colmar.

© Cour d'appel de Colmar 2026

Contournez à présent l'escalier monumental et pénétrez dans la salle d'audience n°13, réservée aux affaires pénales.

© Cour d'appel de Colmar 2026